

Hybridation au 4 janvier 2020

Le plan d'hybridation en cours depuis le 16 novembre sera prolongé jusqu'au 15 janvier.

A. Organisation des cours :

1^{er} degré :

Cours donnés en présentiel à 100% selon l'horaire habituel

2^e et 3^e degrés :

Cours donnés à 50% en présentiel selon l'horaire habituel – 50% en distanciel (travail à domicile, vidéo-conférences, ...)

Nous rappelons une fois encore que les travaux, devoirs, préparations de SIPS, TFE, rapport de stages, ... doivent être réalisés et remis dans les délais impartis.

Les points obtenus font partie intégrante de l'évaluation globale de l'année.

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 janvier	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5
Du 11 au 15 Janvier	4-6-7	3-5	4-6-7	3-5	4-6-7

Attention : les règles habituelles en matière d'obligation scolaire restent d'application et toute absence doit être justifiée ! Toute absence doit être justifiée au plus tard le 4^e jour de l'absence. Les certificats médicaux peuvent être envoyés par la Poste ou déposés à l'accueil.

B. Repas :

Les repas sont pris en classe. **Attention : les élèves amènent leur repas.** Pas de sandwicherie au sein de l'école ni de possibilité de réchauffer les repas. Les élèves de 6^e et 7^e sortent sur le temps de midi en respectant les gestes barrières et en se conformant aux directives dictées par la Ville de Saint-Ghislain.

C. Mesures sanitaires :

Les mesures prises restent d'application.

En fonction des circulaires à venir ou de la réalité de terrain, ce plan pourrait être modifié.

L'équipe de Direction